

## SOUHAITS DE PRISE EN CHARGE 2023-2024

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_/\_\_\_/20\_\_

- Il s'agit d'une première inscription
- Mon enfant a déjà fréquenté le périscolaire (Les factures doivent être soldées au 31 mars)

Ecole fréquentée en 2023-2024 : \_\_\_\_\_

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MIDI*				
SOIR				

\*Les demandes pour la cantine pour les élémentaires est à formuler auprès de la mairie de St-Louis.

	Mercredi
MATIN	
REPAS	
APRES-MIDI	

TOUSSAINT 2023		HIVER 2024		PRINTEMPS 2024		ETE 2024			
Du 23/10 au 03/11/23		Du 26/02 au 08/03/24		Du 22/04 au 03/05/24		Du 08/07 au 02/08/2024			
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S3	S4

**Ce document ne vaut pas inscription définitive**, il permet de mettre à jour vos besoins de prise en charge.

Les attributions définitives vous seront communiquées entre le 22 mai et le 10 juillet 2023.

Il vous est rappelé que le défaut de paiement est un motif de refus d'inscription et qu'il vous appartient de veiller à ce que vos paiements soient à jour et réguliers.

Téléphone: \_\_\_\_\_ Adresse mail valide: \_\_\_\_\_

Informations à nous communiquer : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Cadre réservé à l'administration : ne rien écrire SVP**